

H A R A N G V E
P R O N O N C E E

DEVANT LE ROY, SEANT
en ses Estats generaux, tenuz à Bloys, le
Dimanche xv. Janvier, 1589.

P A R

*Messire Charles de Cossé Comte de Brissa,
seigneur d'Estelan, &c. grand Pannetier &
grand Fauconnier de France, Capitaine de
cinquante hommes d'armes des Ordonnan-
ces de sa Maiesté, au nom de l'Estat de la
Noblesse de France, à laquelle il presidoit.*



A B L O Y S,

Pour Iamet Mettayer Imprimeur du Roy
& P. l'Huillier, Libraire Juré.

M. D. L X X X I X.

A V E C P R I V I L E G E D U R O Y.

THE
MAY 1964



HARANGVE PRONONCEE

deuant le Roy, seant en ses Estats generaux à Bloys, par Messire Charles de Cossé Comte de Brissac.



IRE,

Les Princes, dont le bon heur sur-
 passe le merite, arriuent quelquefois
 où leurs esperances n'osent aspirer, mais com-
 me en peu de temps ils s'esleuent ainsi, peu
 de temps anneantit le pouuoir de leurs Mo-
 narchies: ou au conrraire ceux que la vertu
 cõduit au cõble de leur gloire y demeurent,
 & riẽ ne peut empescher, que Dieu (qui tiẽt
 leurs Couronnes) ne les enrichisse de prospe-
 ritez. De mesme, Sire, voyant vostre Ma-
 iesté s'asseoir si longuement sur ce throsne
 Royal, cela nous dõne assez de lumiere, q̃ ce
 ne sont pas les mains de la fortune, qui ont
 enuironné vostre front de ce double Diadé-
 me, que c'est Dieu qui vous establet nostre
 Roy, & qui auparauant vous esleut Monar-
 que des peuples plus eslongnez: non pour la
 grãdeut de vostre Royale maison, non pour
 les marques vniuerselles de la velleur des
 François: mais pour la pieté, pour la foy, la

A ij

clemence, & la magnanimité, dont il pleut à son immense bonté, vous orner en voz plus tendres anneés, Puis donc, Sire, que c'est le merite legitime & non l'auanture qui vous a constitué sur tant de Prouinces, esleuant vostre Empire sur le siege des Roys voz maieurs, nous supplions celuy mesme qui vous a departy tant de graces, & qui nous a mis les armes aux mains pour sa gloire, la vostre, & celle de vostre Estat, Sire, quil plaise à sa toute puissance, inspirer tellement nos cœurs, que nous puissions enrichir voz trophées des despouilles & des cōquestes de voz ennemis cōmuns. Faisant calmer par vous les orages, dont vostre Frāce a esté visitée, & triompher vostre Maieuté de la mal-veillance & de la temerité de ceux qui se sont reculez de l'Eglise sainte, & qui ont postposé aux sacrileges, aux brigandages, & aux vengeancees, la fidelité, l'honneur, & le respect que lon doit à son Dieu, & à son Roy. L'on scait assez que de vostre regne, le Ciel n'a permis la naissance de tant de malheurs: mais que durant le siecle des grands Roys ja passez, l'heresie, le schisme, la discorde & la diuision, se glisseret dans les cœurs de voz peuples. Quatre de vos deuanciers qui virent naistre ces Mōstres, en sont fideles tesmoins, tesmoins en sont en-

cor les perils, les combats, les rencontres, les batailles, les villes en poudre, & les assaux où le bon-heur la vertu, & la force ont planté les victoires de vostre ieunesse, & luy ont acquis mille palmes, en conseruant le Sceptre de nostre bon Roy vostre frere. Les preuues, & les gages de ses indicibles vertus, Sire, nous fôt esperer beaucoup de douceur de l'amer-tume de nostre siecle, & croire que Dieu qui scait temperer le bien & le mal, qui permet l'affliction en la France, lors qu'elle estoit riche d'vniõ, de pompes, & de conquestes, a faict naistre vostre Majesté, parmy les tra-uaux, & l'a quelque temps du depuis constituée prudete obseruatrice du mal, au remede duquel elle est destinee: afin qu'à celuy qui le cognoist mieux, & qui en a principalemēt supporté les ennuys, & les peines, soient reseruez, les honneurs, & la gloire deuë à vn si iuste labour. L'extreme necessité qu'en a ce Royaume, Sire, vous y doit conuier, vous y doit appeller, vous y doit inspirer quant & les cœurs de tous voz subiects, aussi est-ce nostre commun desir, & par ainsi ne pouuõs nous doubter que ceste disposition ne soit esmeuë en nous de plus haut, en vous, Sire, par les diuines lumieres qui esclairent les ames des Roys, en nous (auecques vostre Ma-

jecté) par les prisons, les gesnes, les naufrages,
 les martyres, & la memoire de ceux, aux cen-
 dres & àux reliques desquels, n'a sceu pardō-
 ner la rage des heretiques. Vostre Frâce pro-
 stituée à leurs furies, toute desolée & presque
 despoillée de ses honneurs, au plus fort de
 son mal, inuoque & reclame sans cesse le tēps
 si longuement attendu : où nous supplions
 Dieu que par les mains d'un si Auguste Prin-
 ce, elle puisse estre non secourüe, mais végée,
 nō sauuée, mais accreuë, nō florissante, mais
 esleuée sur toutes nations : & que lors de ce
 triomphē tant desiré, SIRE, Vostre Maje-
 sté recueille l'honneur, vostre Estat le princi-
 pal bien, & tous les peuples d'Europe parti-
 ciperont au bon-heur, estant l'affermissemēt
 de vostre Couronne le plus seur appuy de la
 Chrestienté. Or les victoires que nous sou-
 haitōs voyr acquerir à vostre Majesté, ne nous
 seront point des nouveautez inaudites, ce ne
 sera qu'une suite & vne continuatiō du pas-
 sé, comme du chastimēt que Dieu par vostre
 Majesté fait recevoir à ceste grande & espou-
 ventable armee de Reistrs, de Suisses, de
 Lansquenets, & François heretiques: qui par
 la bōne conduite, & vigilance de vostre Ma-
 jesté, receut plus de honte & de perte, qu'elle
 n'esperoit s'acquerir de gloire & de biē. Plus

estoit ne veit-elle vos armes sur ce grand fleuve
 s'opposer à son passage, que la frayeur & l'es-
 tonnement qui surpront les temeraires, la
 faisit & la dissipa. Deslors n'ayans autre asile
 que vostre clemence, tous leurs Suisses accou-
 rurent à vostre bonté, & y trouuerent plus de
 grace & de misericorde, qu'ils n'auoient au-
 parauant d'audace, & de desir de luy desplai-
 re. Les autres aussi outrecuidez que malheu-
 reux, furent la proye de voz armées, & seule-
 ment vne poingnée de gens sans deffence, au
 desastre desquels vostre grâdeur daigna par-
 donner, s'en retourna comme trompette de
 la renommée, publiant les honneurs, les
 louanges, & les victoires de vostre Majesté.
 Mais qui ne se prometroit des biens infinis
 de vous, SIRE, scachant combien de sain-
 ctes benedictions a versé sur vous à sa fin, la
 Royne vostre tres-honorée mere, que Dieu
 absolue, mere dis-ie non de vous seul, mais
 de noz trois derniers Roys, non de noz trois
 Roys seulement, mais des trois Estats de ce
 Royaume. Or mere de nos trois Roys la puis-
 ie doublement appeller, ayant parmy tant
 de troubles, & de perilleuses tempestes con-
 serué leurs Couronnes : & mere des trois
 Estats la doif-ie aussi iustement nommer,
 puis qu'avec tant de peines, de sollicitudes, &

de labeurs, elle a si vertueusement & sans varier deffendu l'Eglise Catholique, si genereusement elle a par les mains de vostre Noblesse, maintenu l'honneur des François, & opposé tant de fois sa prudence aux malheurs qui alloient saccager le reste de la substance du peuple. La vertu & la saincteté de la Royne vostre femme, SIRE, conioinct beaucoup d'assurance en l'espoir que nous auons de nostre prochain bon-heur, & tenõs nostre siecle bien fortuné, d'auoir produict vne si rare lumiere de foy, de deuotiõ, de pieté, de respect, & d'obeyssance à vostre Majesté. Supplions Dieu qu'en elle il vueille accõplir les vœuz de vos bons subiects, vous donnant lignee, aussi remplie de ses graces que ce Royaume en a de besoing. Vostre volonté, SIRE, nous donne plus d'argumēt de bien esperer que toute autre chose, en ce qu'il vous plaist à ceste heure entendre & receuoir les aduis de vostre Noblesse, sur les plus importants affaires de vostre Estat. Mais auant que vous les représenter sommairement toutesfois (Sire) i'accuserois volontiers mon insuffisance, si chacū ne sçauoit assez que nostre profession consiste plus au faire qu'au dire, & que l'honneur dont elle est plainne, peut couvrir de son merite le peu d'ornement de mon dis-

discours. Il me suffira seulement, que comme en la dispute des deux Musiciens, Pithon & Cephisius, Pyrrhus fit iugement que Polibercon estoit meilleur Capitaine, qu'aussi voyât discourir ces deux Torrents d'eloquence, Monsieur de Bourges, & Monsieur Bernard, vostre Majesté iuge que ie suis icy vn soldat. Cela donc me faict mettre à part la meffiance de bien parler, & diray à vostre Majesté, que nous nous presentons maintenant à ses pieds, pour luy requerir tres-humblement le restablissement des premieres reigles & honneurs del'Eglise, puis apres de nos dignitez quant & le soulagement du peuple. Or estât nostre Religion la pierre fondamentale de l'Estat, il nous a semblé iuste voire necessaire d'en affermir les colonnes, & commencer par là au remede de noz malheurs. Et pource nous auons esté forcez à vous requerir, par assemblée, par serment, par loy fondamentale, ce S. Edict que vostre Royale bonté nous a octroyé, avec l'acte le plus celebre qui aye iamais esté faict parmy nous. Par ceste loy SIRE, vous auez tesmoigné que vous voulez estre aussi bon & charitable à l'endroiçt de voz subiects Catholiques, que seuerer obseruateur de la iustice diuine sur les heretiques. Oeuure certes, qui constituë le

vray office d'un grand Roy Tres-Chrestien. Par là SIRE, vous auez voulu couper le chemin à tous ces mauuais conseils, qui souloient introduire l'humaine prudence parmy les statuts & le zele ardent de la foy, qui entre les vrayz Chrestiens ne se peut temperer, ny atidier d'aucune mediocrité, mais sa perfectiõ gist en l'extreme, & estant vn feu enuoyé du Ciel, il ne scauroit quil ne brusle : aussi doit il consumer les diuisions, qui peuent alterer les affectiõs, & les effectz, qui se doiuent consacrer au seruice de l'honneur & de la gloire de Dieu, à la reuerence de vostre auctorité, à la conseruatiõ & au repos de la patrie. Vous auez voulu SIRE, introduire par là vne entiere oubliance du mal, vne amnestië perpetuelle de noz malheurs, & par là vous voulez SIRE, enuironner les bannieres de nostre foy & Religion du tesmoignage de vostre vertu; puisq̃ preuenant les tres-humbles supplications de voz bons subiects, les requestes & aduis de voz Estats, il vous a pleu obliger vostre Maiesté à la guerre cõtre les heretiques: guerre non feinte, non simulée, non subiecte à trefuës, à accord, à paix, & à traictez: mais qui establit la vertu & la generosité des armées des Catholiques, l'obbacle & le chastimēt de l'impieté des heretiques, là s'ynissent

les desirés, là s'attachent les conseils, voire les
 aines de voz plus fidelles seruiteurs, & là re-
 uient pour nous exciter la pieuse memoire
 de noz ancestres. Les grands Monarques voz
 predecesseurs ont sur ceste mesme base esle-
 ué les monts de leur gloire iusques dans le
 Ciel: aussi est-ce ceste diuine ardeur, Sire, qui
 gagne les batailles, qui dissippe les ennemis,
 qui plante la terreur, qui conioint l'obeis-
 sance, qui auance le merite, qui couronne le
 labour: sans laquelle rien ne subsiste, rien ne
 fleurist, riē ne se peut affermir. C'est elle seu-
 le qui est le lien, l'ornemēt, & la force de tou-
 tes choses: Quand donc il s'agist de la cōser-
 uation de ce qui est si sainct, & si desirable,
 nous deuōs deposer tout respect pour le fuy-
 ure, n'auouans pour compatriotes que ceux
 qui sont touchez de mesme desir. Les veilles,
 les larmes, & les trauaux de ces anciēs Fran-
 çois, semblent nous demāder vengeance de
 ceux qui apres tant de religieux siecles ont
 violé les sepulchres de leurs peres, & des no-
 stres. Et qui par le fer, la fureur, & la rage, ont
 voulu arracher d'être nous ceste vniue Re-
 ligion, que ces Peres saincts auoient plantée
 par l'vniuers. Or si la guerison du mal nous
 est vtile, l'exploict n'en est pas moins hono-
 rable à vostre Majesté. C'est ceste glorieuse

peine, qui a tymbré de Lauriers les Couronnes de Clouis, Charles Martel, Charlemaigne, S. Loys, & qui comme elle a tousiours faiët, remplira voz mains de palmes, foulant foubz le pied de vostre auctoritè, la temerité, le pariure, & les honteuses despouilles des heretiques: ceste pieté ne maintient, & n'esleue seulement ce qui est humain, & caducque: mais l'enuirõne d'immortalité, & autre honneur que le sien ne doit produire que repentance. Que si la clemèce est plus recommandable en vn Prince que la vengeance, & la rigueur. Certes le deuoir nous commãde d'en separer les iniures que l'on faiët à Dieu: car lors le glaiue doit estre ministre de la Iustice des Roys. Si donc en la foy toute erreur merite punitiõ, ceux-là sont à bon droiët cõdamnez qui ont poussé plus auât le tesmoignage de leurs demerites. Or entre ces ames reprocuees, il ne se peut remarquer secte si dangereuse, ne si abominable, que celle des huguenots, comme donc son impieté est extreme, extreme en puisse estre le chastiment. A cela **SIRE**, vous appelle le repos de vostre conscience, la conseruation de vostre Estat, & le vieil exemple de nos Roys, qui n'ont iamais estimé traueil ne peine si honorable, que celle où se presentoit le seruice de Dieu,

ayans

ayans tousiours esté aussi recommandables en pieté que redoutables en armes. Or il ne suffit à vostre Majesté de paroistre armée de vengeance contre les heretiques: nous esperons que par son moyen l'Eglise se repurgera de nonchalance, de confidences, de simonies & d'abus, se reduira dans les bornes de sa premiere candeur, & sous les sainctes loix des Conciles Sacrez, mesme de celui de Trente. Et certes ie ne sçay si la fureur de ses ennemys est plus grande, que deplorables ses debordemens: qui sabstiendroit de larmes voyant entre les mains de quelles personnes ses honneurs, & ses biens se sont dispensez: & que souuent les mains prophanes des femmes, & des soldats ont cueilly les fruiçts dediez, & vouez à la paix des ames, & à la gloire de Dieu. Vueille donc SIRE, le mesme S. Esprit qui a conduict vostre Majesté à vne si notable assemblee, vous inspirer tellemēt, que desormais la seule pieté, & la seule election dispence aux Pasteurs les ames, les dignitez, & les charges Ecclesiastiques: à ce que les peuples benissent vostre Majesté, qui ayant receu à la feste du S. Esprit les Couronnes de Polongne, & de France, fonda premierement en l'honneur son sainct ordre: mais en fin couronna la deuotion du restablissement en l'Eglise

de la voie du S. Esprit. Et ce pendât qu'il vous plaira vous occuper à ces sainctes deliberations **SIRE**, vostre Noblesse vous tesmoignera tousiours son obeyssance, & les effects de son tres-humble seruire. Ceste noblesse de qui la vertu, la fidelité, & le courage a tant de fois acquis des victoires à vostre Majesté, & mesme celle que vous voyez maintenant deputée de ses compagnons, qui s'efforce de cōseruer par ses aduis, bōs mesnages, & treshūbles supplications, les temples, les autels, les monumens, les villes, les palais, les droicts, les loix, les coustumes, les possessions, les auantages, les dignitez, & les bornes de ce Royaume. Mais ceste troupe n'est seulemēt commise en ceste assemblee de la part de ses compagnons **SIRE**, nous regardons encor ceux dont nous sommés descendus, & les ames, & les courages, & les entreprises, & les effects, & le riche honneur de tous les Cheualiers qui ont mis la main aux fondemens; auancemens, & conseruation de cest Empire, & qui en diuerses fortunes nous ont tracé aux despens de leurs vies les vrayes marques de la noblesse, & le leur chemin de vertu. Aussi n'est-ce pas les Caiers seulemēt de nos contemporains que nous apportons à vostre Majesté, c'est l'exemple de noz maieurs, & ce;

que la generosité hereditaire nous doit auoir apporté d'inclinatiõ au bien de nostre patrie. Ceste reigle d'antiquité rend nostre profession par plusieurs moyens la plus digne, & la plus recommandable que l'on sçauroit imaginer : ayant cecy de grand quelle faict employer iusques à la vie de ceux qui en sont, pour la deffence, & pour la conseruation de ceux qui par profession, ou par foiblesse, ne se peuuent deffendre d'eux mesmes : & par là SIRE, les Prophetes de Dieu, & leur ministration sainte, la Iustice, les Marchans, les artizans, les manouuriers, les vieux, les impotens, les veufues, les orfelins, les dames & leur honneur sont de la protection de l'espee du Gentilhomme. Tout cela n'est rien au respect des limites de la patrie qui reposét sous sa valeur, & le plus precieux gage des choses humaines, l'image & l'Oinct du Seigneur, la personne sacrée de vostre Majesté, sa famille, ses droicts, son auctorité, sont encor de l'honorable deuoir de nostre garde? Mais ces choses là n'operent poinct tant d'estime en vne ame vertueuse, que fait vn don plus haut, vn bien celeste, vn priuilege plus important, vn comble de tous deuoirs, vne maistresse obligatiõ qu'à la noblesse Chrestienne à la deffence de la foy, par le seruice donc que nous faisons

à celuy premierement à qui seruent toutes choses, puis apres à vostre Majesté, par la fidele amitié à nos esgaux, & la protection aux autres nous accomplissons le deuoir de Gentilhomme, que noz maieurs ont cōpris, sous ce seul mot d'honneur, c'est cet honneur, SIRE, qui nous oblige à rēdre compte exact de tout ce que nous demanderons, conseillerons, & consentirons en ces Estats: & ne pouuōs nous departir de tout ce qu'il nous a prescript sans estre desauouez de nos freres, sans faire iniure à noz enfans, sans degenerer de noz peres. C'est cet honneur qui eclaire noz actions, & les va sans cesse parangonnant à la pieté, loyauté, & constance memorable de ceux dont nous nous vantons d'estre sortis. C'est cet honneur qui nous represente ceux qui ont chassé & vaincu les Goths, les Vvandalas, les Arriens, les Albigeois, les Lombars, les Sarrazins & Payens: bref qui ont poursuiuy la deffence de la foy, & les victoires de noz Roys, des derniers riuages de la mer Occéane, bien loing pardelà celle du Leuant, & qui n'ont laissé autres bornes à la reputation de leur valeur, que celles que le Soleil prend à faire le tour de la terre. Toute la troupe de ces preux Cheualiers semble discourir nuiēt & iour à nos yeux, nous demandans

compte

cōpte du zele, de la ferueur que nous deuons auoir à la deffence de nostre Religiõ: si nous y courons cōme ils ont faict à perte de vie, à l'abandon de femmes, & d'enfans, & aux risques, d'vser à la chaine le reste de noz iours, immolez au loyal aquit de la plus saincte, plus deuë, & plus iuste promesse que nous pourrions iamais contracter. Tous leurs labours, toutes leurs fatigues, tous ces memorables sieges vaillamment opiniastrez, tant d'incōmoditez, de maladies, de faim, de pauuretez, de naufrages, & d'estranges aduātures adiournent noz consciences, & noz honneurs, a de semblables trauaux: nous regardent pour veoir si la delicateſſe, si la vanité, si la gloire desguisee, si le faux honneur, si le gain infame, nous destournera du sentier qu'ils nous ont battu. D'ailleurs ces armes enrouillees qui pēdēt aux parois de nos tēples, le blason de les vieux escus, raportez de tant de batailles, est vn deſt que nous auōs d'eux, pour le rēdre à noz enfans qui cōme nous, y pretendēt leur part. N'ayans dōc rien au cœur, que de rendre à iamais le mesme tēmoignage de nostre professiõ que noz deuanciers, nous supplions vostre Majesté, vouloir fauoriser l'antiquité de nos droictz, & de noz frāchises: & recognoistre en nous

les peines , & les fidelles seruices de voz maieurs , quant & les nostres. Mais afin de les continuer mieux, SIRE. Il vous plaira interposer vostre auctorité , à ce qu'en vous seruât le bon ordre puisse correspondre à nostre intention , & pour cet effect SIRE, remettons nous deuant voz yeux les reglemens , & les ordonnances militaires des Roys vos predecesseurs, & de vous SIRE, & vous requerons aussi tres-instamment , que ny par achapts, ny par faueurs, aucun ne se puisse attribuer le tiltre de Gentilhomme. La conseruation de l'ordre de messieurs les Cheualiers de S. Jean de Ierusalé, touche de si pres à là nostre, que sans nous preiudicier grandement, nous ne la scaurions passer soubs siléce: & ne vous supplier point du maintien de leurs priuileges. Mais l'establissement de tout Empire, ne se maintenât par la seule force, ny par la seule & loyale valeur des Cheualiers : ains la iustice estât l'vn des plus fermes appuis de toute domination , nous supplions tres-humblement vostre Majesté, mettre la main à cet œuure, en retrâcher les superfluitez , & faire desormais que les charges qui doiuent dispenser l'equité à voz peuples, se puissent acquerir par preud'homme, par merite, & non par argent. J'adiousteray SIRE, que les mauuais

mesnages, les desreglements, & larcins manifestes des deniers sacrez au sousteuement du Royaume, nous contraingnent à exciter encor vostre iustice, cõtre ceux, qui aux manimens de voz finances, se sont par trop dispencez au preiudice du public. La pauureté de vostre peuple SIRE, se conioinct à ces ttes humbles supplications, sa misere, sa disette, & l'oppressiõ de son labour implore dans ses larmes, & dās ses cris le soulagemēt de ses angoisses, & vostre Majesté, à qui Dieu a cõmis tant de miliõs d'ames, accomplira l'œuure, moderant les subsides, reglant ses finances, reſtablissant la bonne iustice, poliçant les gens de guerre, faisant reformer l'Eglise, & chastiant les ennemys de nostre sainte Religion. Par ainsi vous ferez le Soleil, SIRE, qui alētira les orages, & dissipera les brouillars de nostre siecle, nous participerõs au salut: mais à vous seul en demeurera la gloire. Et lors puisse l'Eglise florir plus sainctemēt q̄ iamais, puisse les armes de la Noblesse couper les nœuds Gordiens reseruez au bõ heur de nostre Alexandre, & puissent les peuples, sous la grandeur & les loix de vostre Majesté, iouyr de tout autre repos, mais brusler du soing d'egaliser à ses bienfaicts les chants, & les louanges de ces triomphes. Ainsi durant voz ans

SIRE, perissent les heretiques, ainsi prenne le Ciel vengeance de leurs erreurs, ainsi leurs despouilles seruent de monumens aux Roys, qu'ils en ont arrachez, ainsi la France trouue pour iamais en leur perte son salut, sa lumiere & sa force. Ainsi les temples soient resplendissans de la gloire diuine, ainsi en soient les Pasteurs reuerz, ainsi puisse leur deuotion, leur doctrine, & leur soing retirer les ames esgarees de la foy, ainsi la Religion sainte soit esleuee de nos iours au cõble de ses honneurs. Soit ainsi la Noblesse la terreur des ennemis, le lustre, & le soustien de l'Estat, les arcs boutans de l'auctorité Royale, ainsi ses armes puissent multiplier les palmes, & auãcer les bornes de ce Royaume, ainsi sa generosité puisse deuancer la valleur de ses peres, ainsi la parfaicte obeyssance, & la seule vertu soient les guides de sa vaillance, ainsi puisse elle esgaler son courage à son deuoir, & l'Empire de son Prince à la terre. Ainsi puisse le peuple estre sauué de ses maux, & iouyr d'vn Ciel fauorable, ainsi se confondent ses calamitez, ainsi Dieu vueille benir ses peines, & finir ses trauaux, ainsi son bien corresponde à sa droicteure, & son obeyssance, à la grandeur, & à la bonté de son Roy.